

Créé dans les années 1990 sur l'emplacement de prairies marécageuses, le plan d'eau de Laveissière, d'une superficie d'environ 1,5 ha, est un lieu très prisé par la population locale, les festivités de la Saint-Louis s'y déroulent en août. Le plan d'eau est également très apprécié par les pêcheurs, la pêche y étant autorisée toute l'année. Il fait l'objet d'une réglementation particulière, n'étant pas soumis à un permis de pêche.

Cette balade, qui fait le tour du plan d'eau sur de larges allées stabilisées, offre également de belles vues sur les montagnes proches (Bec de l'Aigle vers l'ouest), sur les vastes forêts de la commune la plus boisée du Cantal (1450 ha). Une aire de pique-nique avec un barbecue et un point d'eau, une aire de jeux pour les enfants complètent l'offre de ce site. Toilettes accessibles PMR.



Parking :

A 500 m environ du centre bourg de Laveissière.
 Quitter la D 439 et suivre l'indication du plan d'eau.

Pas d'emplacement PMR.

Coordonnées pour GPS : 2.804984° E , 45.114899° N
 ou 2° 48' 18" E , 45° 6' 54" N





Boucle d'environ 650 mètres

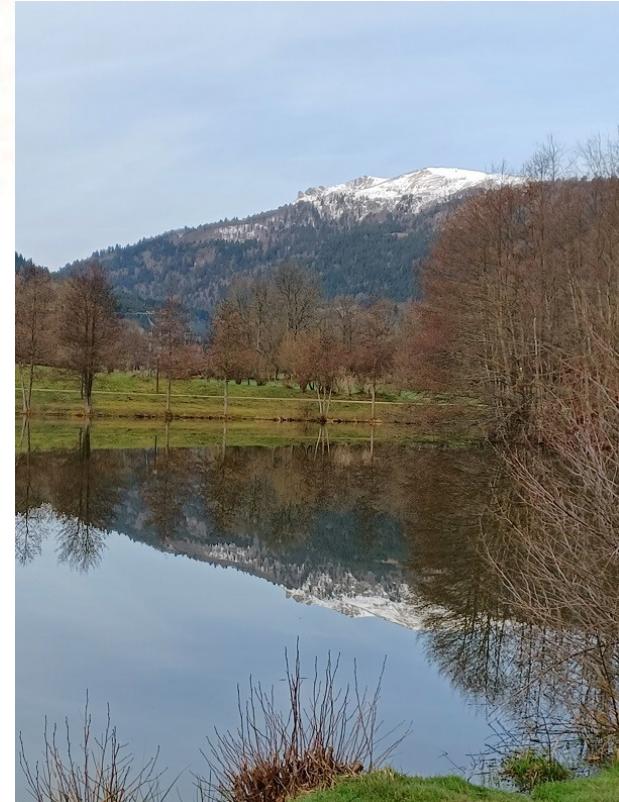
Après avoir franchi la barrière (A), le parcours fait le tour du plan d'eau sur une large allée.

- En B, les poussettes peuvent rejoindre l'aire de jeux, le barbecue et le point d'eau (l'accès est difficile pour les fauteuils).
- En C, les poussettes peuvent emprunter un chemin ombragé permettant de rejoindre le parking (en violet, 400 m).



Laveissière

Laveissière est une commune touristique de premier ordre, disposant d'une richesse naturelle et patrimoniale lui assurant une fréquentation touristique en toutes saisons. Pendant les vacances de Noël et de février, le bourg de Laveissière dispose d'un service de navettes avec la station de sports d'hiver du Lioran. Cette station de sports d'hiver est le plus grand domaine skiable du Massif Central, s'étendant sur 150 hectares entre 1000 et 1800 mètres d'altitude. L'été également, les sites naturels et les activités sportives sont très prisés.



Avertissement : Tous les sentiers ont été testés et praticables en fauteuil, mais nous ne pouvons exclure un passage boueux ou une légère pente. Les concepteurs de ces balades et FFRRandonnée Cantal répertorient des itinéraires. En aucun cas, ils ne peuvent être tenus pour responsables d'éventuels accidents.

Renseignements auprès de la mairie de Laveissière

Textes et photos du CDRP15. Dessins du comité départemental de randonnée pédestre de Gironde, CDRP 33.
Reproduction interdite.